



**Me Alice Nkom était l'invitée de « Paris Direct » le 17 mai à l'occasion de la journée internationale contre l'homophobie.**

L'avocate camerounaise qui s'attaque, depuis plus de quinze ans, à l'article 347 bis, pénalisant l'homosexualité au Cameroun et farouche militante des droits de l'homme est revenue en substance sur le « calvaire » des homosexuels au Cameroun. Selon elle, l'Etat du Cameroun doit simplement dépénaliser l'homosexualité.

Elle a été récompensée cette année par le premier prix Idahot, après avoir reçu le Grand prix Amnesty international des droits de l'Homme en 2013.